

15 novembre 2012

Société

NAF/APE

M/Mme/Mlle

Prénom

Service

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Siret

✚ RÈGLEMENT

Destinataire de la facture, si différent

Cachet de l'entreprise

Personne à contacter

Date

Tél.

Signature

Ci-joint un chèque de €

(correspondant au montant TTC de l'inscription, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE)

À RETOURNER À

Laboratoire national de métrologie et d'essais
Centre de Formation
1, rue Gaston Boissier
75 724 PARIS CEDEX 15

OU PAR FAX
au 01 40 43 37 37

OU PAR E-MAIL
formation@lne.fr

✚ Référence de la journée

Exposition aux champs électromagnétiques – JT 1225 – 15 novembre 2012

✚ Lieu

Laboratoire national de métrologie et d'essais

1, rue Gaston Boissier – 75015 Paris – Tél. 01 40 43 37 00

Métro Porte de Versailles - Tramway T3 arrêt Georges Brassens

✚ Frais de participation

1 jour : 390 € HT soit 466,44 € TTC.

La participation aux frais comprend l'inscription aux conférences, les pauses-café, le repas pris en commun et la remise d'un dossier technique.

✚ Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire au plus tôt **par fax au 01 40 43 37 37** ou **sur notre site internet www.lne.fr** à la rubrique Formation-Séminaires ou **par email formation@lne.fr**

Vous nous envoyez par courrier le bulletin ci-contre, accompagné du règlement TTC des frais d'inscription, à l'adresse suivante :

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Centre de Formation

1, rue Gaston Boissier – 75 724 PARIS CEDEX 15

Siret : 313 320 244 00012

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du LNE ou d'effectuer un virement bancaire sur le compte ci-dessous :

18206 00280 58381956001 04 CRCA PARIS C.AFF.RENNES
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Clé Domiciliation

Dans les 3 semaines précédant la journée, nous vous adressons une convocation, accompagnée d'un plan d'accès. Après le déroulement de la journée, une facture est adressée à l'entreprise.

Contact

E-mail : formation@lne.fr

Tél. 01 40 43 37 35 / Fax 01 40 43 37 37



PARIS

15 novembre 2012

EXPOSITION AUX CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

:: Sécurité des travailleurs et du public
:: Réglementation, mesures et études sanitaires



A l'intention des

- Collectivités (mairies, communautés d'agglomérations)
- Entreprises (responsables Hygiène et Sécurité, CHSCT et médecins du travail)

Avec la participation de

- ANSES
- EDF
- EXEM



L'évaluation de l'exposition des personnes aux ondes électromagnétiques est de plus en plus d'actualité, du fait de l'augmentation de la présence d'émetteurs dans notre environnement.

La réglementation applicable concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques est en évolution. Elle est destinée à protéger la santé des travailleurs et du public.

Elle s'appuie sur la directive 2004/40/CE (modifiée par la directive 2012/11/UE) pour la sécurité et la santé des travailleurs, et le décret 2002-775 pour la sécurité et la santé du public.

Questions développées :

- Qu'est-ce qui est mesuré, comment et pourquoi ?
- Quelles sont les normes applicables et les techniques de mesure associées ?
- Quelles sont les nouvelles techniques d'évaluation des zones à risques ?
- Quel danger pour les porteurs d'implant cardiaque ?
- Quels sont les résultats des études d'impact sanitaire lié aux champs basses et hautes fréquences ?



09:15

Accueil des participants

09:30

Ouverture et présentation de la journée

- Alexandre LUCE, Responsable technique CEM, Pôle Essais en environnement, LNE
- Guilhem ASTRE, Directeur, EXEM

09:45

Les champs électromagnétiques : où trouve-t-on les ondes électromagnétiques ?

- Alexandre LUCE, Responsable technique CEM, LNE

10:15

La réglementation applicable concernant l'exposition des personnes

- Mise en place de la directive 2004/40/CE pour la sécurité et la santé des travailleurs
- Le décret 2002-775 pour la sécurité et la santé du public
- Alexandre LUCE, Responsable technique CEM, LNE

10:45

Questions-Réponses

11:00

Pause

11:15

Techniques de mesures sanitaires normalisées : évaluation de la conformité des sites

Qu'est-ce qu'on mesure, comment et pourquoi ?

Normes applicables et protocoles de mesure :

- Identification des sources de champs : NF EN 50499
- Mesure de l'exposition aux émissions radioélectriques : NF EN 50492 et protocole ANFR/DR 15-3
- Mesure de l'exposition au rayonnement 50 Hz (réseau de transport d'électricité) : NF EN 62110 et protocole C99-132 de l'UTE
- Guilhem ASTRE, Directeur, EXEM

11:45

Interférences électromagnétiques et implants cardiaques

- Docteur Martine SOUQUES, Service des Etudes Médicales, EDF

12:15

Questions-Réponses

12:30

Déjeuner

14:00

Autres techniques d'évaluation de l'exposition : simulation et mesures en continu

- Modélisation 3D des sites radioélectriques pour la prédiction de l'exposition des personnes (cartographie des zones à risques)
- Surveillance en continu des émissions (TNT, Wi-Fi, GSM, UMTS...)

- Grégory MENEHIN, Directeur Technique, EXEM

14:45

Impact sanitaire des émissions radio-électriques hautes fréquences (mobiles, Wi-Fi, antennes relais, téléphonie)

État de l'art des études

- Olivier MERCKEL, Chef d'unité Agent Physique, Nouvelles Technologies et Grands Aménagements, ANSES

15:30

Questions-Réponses

15:45

Pause

16:00

Impact sanitaire des champs magnétiques liés à l'électricité (50 Hz/60 Hz)

État de l'art des études

- Docteur Martine SOUQUES, Service des Etudes Médicales, EDF

16:45

Échanges avec les intervenants et conclusion

Points clés de la journée

- Alexandre LUCE, Responsable technique CEM, LNE
- Guilhem ASTRE, Directeur, EXEM

17:00

Fin de la journée

